



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON**  
300, rue Saint-Patrice,  
Sherrington, Québec, J0L 2N0  
Courriel : [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)  
tél : 450-454-4959  
fax : 450-454-5677

## INFO MUNICIPALE JANVIER 2015

### ÉVÉNEMENTS



Le 25 décembre dernier avait lieu l'activité **VENEZ PATINER AVEC LE PÈRE NOEL ET SES CLOWNS** au Complexe Multi-Récréatif de Sherrington. Durant cette magnifique journée, plusieurs enfants étaient comblés de pouvoir patiner avec lui. Le Père Noël et ses clowns se sont très bien amusés. Nous remercions tous les parents et enfants pour leur belle participation à cette activité.

### GUIGNOLÉE-REMERCIEMENTS

Le Club optimiste de Sherrington tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé à la cueillette des denrées, au tri, à la préparation des paniers et à leur distribution. Nous tenons à remercier tous les citoyens de Sherrington, pour votre très grande générosité et pour l'aide que vous apportez, à ces familles dans le besoin. Grand geste de solidarité et de partage.

## CARNAVAL D'HIVER – 7 FÉVRIER 2015



Profitez pleinement de la saison hivernale et venez célébrer avec nous! On retrouvera au Centre Multi-Récréatif des activités pour enfants, de la nourriture (notamment des saucisses), des breuvages et de la musique! De plus, si la météo le permet, il y aurait la possibilité d'avoir une course de motoneige, une pente à glisser et un concours de sculptures sur neige!

Pour la joute de ballon-balai, les 10 premières personnes intéressées de plus de 18 ans, veuillez communiquer avec la municipalité pour donner votre nom.

Si vous avez le goût de vous y impliquer comme bénévole, communiquez avec la municipalité au 450 454-4959.

Au plaisir de vous croiser près de la patinoire le 7 février lors du Carnaval d'hiver de Sherrington!

**10 h** : Hockey pour enfants  
**12 h** : Ballon-balai  
« Service Incendie »  
**14 h** : Hockey adulte  
**16 h à 18 h** : Patinage libre

Match de Hockey de l'Équipe du Maire Daniel Lussier contre l'Équipe de Samuel Gauthier, comédien dans le film *Il était une fois les Boys* et 30 vies.



**VS**



**M. Stéphane Billette,**  
Député provincial

Souignons de plus la présence de notre commissaire scolaire M. Stéphane Bessette, dans l'équipe du maire.

### CAFÉ AVEC LE MAIRE

Venez profiter d'un moment informel pour échanger avec le maire sur vos préoccupations, vos idées ou tout simplement pour prendre le temps de mieux se connaître. Vous êtes invité à venir prendre le café ou un jus avec le maire de 8 h à 10 h à l'hôtel de ville aux dates suivantes :

Samedi le 17 janvier 2015	Samedi le 11 avril 2015
Samedi le 14 février 2015	Samedi le 9 mai 2015
Samedi le 14 mars 2015	



Au plaisir de vous y retrouver!

**Daniel Lussier, Maire**

## LES AINÉS DE SHERRINGTON

Pour informations contacter Mme Georgette Couture au 450-454-2001.

### Horaire de Janvier

Tous les Mardis 13, 20 et 27 janvier :	Cartes et Bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 14, 21 et 28 janvier	Cours de danse en ligne et jeux à 13h30
Tous les Jeudis 4, 11 janvier :	Whist militaire à 13 heures

### Horaire de Février

Tous les Mardis 3, 10, 17 et 24 février :	Cartes et bingo à 13 heures
Tous les Mercredis 4, 11, 18 et 25 février :	Cours de danse et jeux à 13h30
Tout les Jeudis 5, 12, 19 et 26 février :	Whist militaire à 13 heures
Samedi le 7 février :	Souper danse à 18 heures

## BAL EN BLANC – LES AINÉS DE SHERRINGTON – REMERCIEMENTS

Les Aînés de Sherrington tiennent à remercier les quelques 200 personnes qui ont participé à la 3<sup>e</sup> édition du Bal en Blanc. De plus, ils aimeraient remercier la Municipalité de Sherrington, M. Stéphane Billette – Député d'Huntingdon, la Fabrique de Sherrington, Vegco, École Saint-Patrice, Vegpro International, Salon de coiffure Mode Elle Sherrington, le Buffet Bourdeau St-Chrysostome, le Restaurant Douglas Napierville, le Restaurant Oasis Napierville, Boutique Zack St-Jean, Uniprix Napierville, Super C St-Rémi, IGA St-Rémi, Boutique 157 St-Rémi, Imprimerie Élite St-Rémi, Caisse Desjardins Napierville, École Créa danse Napierville, Mme Huguette Couture, M. et Mme Mario et Johanne Clouatre. Nous tenons également à féliciter nos merveilleux bénévoles pour leur très beau travail. « *Comme le dit si bien la devise du Québec, je me souviendrai longtemps de cette belle collaboration de tous. Merci à tous. –Georgette Couture–* »

## LOISIRS

### HORAIRE RÉGULIER DE LA PATINOIRE DE SHERRINGTON

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					7 h à 10 h : location possible avec réservation (100\$/heure)	
Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	Surfaceuse	10 h 15 à 15 h 30 Patinage Libre seulement	10 h 15 à 15 h 30 Patinage Libre seulement
15 h 30 à 18 h Hockey libre	15 h 30 à 18 h Hockey libre	15 h 30 à 18 h Hockey libre	15 h 30 à 18 h Hockey libre	15 h 30 à 18 h Hockey libre	15 h 30 Surfaceuse	15 h 30 Surfaceuse
18 h à 19 h 30 Patinage Libre seulement	18 h à 19 h 30 Patinage Libre seulement	18 h à 19 h 30 Patinage Libre seulement	18 h à 19 h 30 Patinage Libre seulement	18 h à 19 h 30 Patinage Libre seulement	16 h à 18 h Patinage Libre seulement	16 h à 18 h Patinage Libre seulement
19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 21 h Hockey	19 h 30 à 22 h Hockey	19 h 30 à 22 h Hockey	18 h à 22 h Hockey	18 h à 22 h Hockey
LOCATION POSSIBLE AVEC RÉSERVATION 100\$/ HEURE						

Tout enfant de 10 ans et moins (résident et non-résident) :	Gratuit
Résident de Saint-Patrice-de-Sherrington :	Gratuit
*Non-résident de Saint-Patrice-de-Sherrington :	5,00 \$/ 1 Passage
*Passe de 11 passages	50,00 \$/ 11 Passages
*Location de la patinoire :	100 \$/Heure

*\*Les locations sont possibles, avec réservation selon les modalités en vigueur. Veuillez-vous adresser à la surveillante de la patinoire afin de défrayer les tarifs d'accès à la patinoire. (450) 454-2868*

## KARATÉ

Les cours reprennent du service pour une autre saison à la grande salle du Centre communautaire Louis-Georges-Lamoureux les Lundis (enfants), les Mardis et les Jeudis pour les adultes et ce à partir du 12 janvier 2015. **Pour informations : Carol Lafrance au 450-454-2173.**

## YOGA

Les activités de Yoga reprennent du service pour une autre saison à la petite salle du Centre communautaire Louis-Georges-Lamoureux du 21 janvier au 22 avril 2015. Pour information et inscription : **Manon Tétrault au 450-245-3837.**

## REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS DE LOISIR

La municipalité **REMBOURSE** les frais d'inscription pour chaque enfant résident de Sherrington de **17 ans et moins** inscrit à une activité de loisirs non spécifiquement dispensée par la municipalité et d'une durée de **8 semaines et plus**, sur présentation d'un reçu jusqu'à un maximum de 30 \$ par année.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SHERRINGTON

### UNE NAISSANCE UN LIVRE

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la bibliothèque municipale et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre Toupie et Binou, un Magazine Enfants Québec et d'autres belles surprises! **OFFREZ À VOTRE ENFANT LE PLUS BEAU DES CADEAUX : LE GOÛT DES LIVRES ET DE LA LECTURE!**

### SACS À DOS "JOUONS ENSEMBLE"

La bibliothèque vous offre également de belles valises remplies de jeux éducatifs adaptés aux enfants de 0 à 7 ans. Le prêt d'une valise à la fois par famille est d'une durée de 3 semaines.

### SURPRISES POUR LES ENFANTS DE 3 ANS

À tous les petits qui auront **3 ans en 2015**, la bibliothèque offrira des surprises. Le mois de l'anniversaire de l'enfant, présentez-vous à la bibliothèque avec l'enfant et une preuve de sa fête, et un cadeau lui sera offert

### UN RAPPEL POUR TOUS

Nous demandons à tous nos abonnés de nous prévenir au plus tôt si un livre est déchiré, taché, décollé ou autrement abîmé. S'il vous plaît, **ne pas** le réparer vous-même. Nous avons du matériel spécialisé que nous utilisons pour la réparation des livres selon les normes du CRSBP.

**Horaire :      Mardi : 15h à 18h      Jeudi : 18h à 21h      Samedi : 10h à 12h**

## CALENDRIER MUNICIPAL

La municipalité souhaite que ses citoyens aient davantage accès aux services offerts au comptoir d'accueil du centre administratif. Le conseil municipal a prolongé les heures d'ouverture du centre administratif afin qu'il soit ouvert un soir par semaine.

Lundi au Mercredi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à <b>18 h 30</b>

### SÉANCES DU CONSEIL 2015

<b>Lundi</b>	12 janvier	19h00	<b>Lundi</b>	6 juillet	19h00
<b>Lundi</b>	2 février	19h00	<b>Lundi</b>	3 août	19h00
<b>Lundi</b>	2 mars	19h00	<b>Lundi</b>	14 septembre	19h00
<b>Lundi</b>	3 avril	19h00	<b>Lundi</b>	5 octobre	19h00
<b>Lundi</b>	4 mai	19h00	<b>Lundi</b>	2 novembre	19h00
<b>Lundi</b>	1 <sup>er</sup> juin	19h00	<b>Lundi</b>	7 décembre	19h00

## URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

### RENDEZ-VOUS AVEC L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Les rendez-vous avec l'Inspecteur municipal, M. Sylvain Boucher, se tiennent les mardis de chaque semaine uniquement. Vous pourrez prendre rendez-vous **à l'avance** en communiquant avec la municipalité au **450-454-4959** ou au [info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)

*\*\*Merci de votre compréhension. La Direction.\*\**

### CHIEN – LICENCE

La vente de licences pour les chiens s'effectue en ce moment dans notre municipalité. Selon le règlement relatif aux chiens, tout propriétaire d'un chien (gros ou petit) **doit se procurer une licence pour chaque chien qu'il possède**. Le coût de la licence est de 15,<sup>00</sup> \$. À cet effet, cette année, la médaille que vous avez reçu en 2014 demeure la même, vous n'avez que la licence à payer. Le paiement de la licence peut se faire directement à Mme Isabelle Robert, responsable de l'application du règlement, lors de sa visite chez vous. Autrement, veuillez vous adresser à la municipalité.

*Selon l'article 10 du Règlement n° 256 relatif aux chiens : Tout propriétaire d'un chien doit avant le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, le faire enregistrer, numéroter, décrire et licencier, telle licence étant valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence est de 15 \$ par année.*

*De plus, selon l'article 47 du présent règlement n° 256 : Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du règlement commet une infraction est passible d'une amende minimum de cent dollars (100.00\$) et maximum de trois cent dollars (300.00\$) pour une première infraction avec en sus, les frais et d'une amende minimum de deux cent dollars (200.00\$) et maximum de six cent dollars (600.00\$) en cas de récidive avec, en sus, les frais.*

Si vous voyez un chien errant ou dangereux, prière de la contacter Madame Isabelle Robert au 514-773-7369.



## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ- ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 27 août 2014, la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté le Règlement n° URB-205 édictant le quatrième remplacement du schéma d'Aménagement et de développement révisé pour son territoire. Plusieurs améliorations ont été apportées, notamment eu égard à la gestion des usages non agricole et à la cohabitation des usage en zone agricole, aux prises de captage d'eau potable, aux normes de lotissement, à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables, aux infrastructures et aux équipements électriques ainsi qu'à la gestion de l'urbanisation.

Le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire a confirmé la conformité dudit Schéma aux orientations gouvernementales et qu'en conséquence, il entrera en vigueur selon la loi.

La municipalité dispose d'un délai de 24 mois pour préparer et adopter une réglementation révisée afin de concorder avec ledit Schéma. Vous serez informé à chaque mensuellement du cheminement de ce dossier. Pour toute question, prière de vous adresser à la municipalité.

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES DU NOUVEAU EN 2015 DANS VOTRE MUNICIPALITÉ!

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les ordures ménagères seront collectées **aux deux semaines** durant la saison hivernale, c'est-à-dire durant les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

**\*\*\*Rappel : la municipalité a des bacs bleus à vendre au besoin à (101,42 \$).\*\*\***



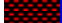
*Voici le même calendrier publié dans l'édition de décembre, mais en couleur et en meilleure définition.*

Saint-Patrice-de-Sherrington						
Collectes des matières résiduelles pour 2015						
<b>janvier 2015</b> 1						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
<b>février 2015</b> 2						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
<b>mars 2015</b> 3						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				
<b>avril 2015</b> 4						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
<b>mai 2015</b> 5						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						
<b>juin 2015</b> 6						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				
<b>juillet 2015</b> 7						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	
<b>août 2015</b> 8						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						
<b>septembre 2015</b> 9						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		
<b>octobre 2015</b> 10						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
<b>novembre 2015</b> 11						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					
<b>décembre 2015</b> 12						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Vos matières résiduelles doivent être déposées à la rue avant 7 heures AM.**

Le bac de recyclage et la poubelle sur roues doivent être placés en bordure de rue sans entraver la circulation. Il ne doit y avoir aucun objet à moins de 60 cm. Les roues et la poignée doivent être orientées vers votre résidence.

Les matières recyclables peuvent être déposées pêle-mêle à l'intérieur du bac bleu. Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac.

Ordures	
Recyclage seulement	
Recyclage et ordures	

### Contenants autorisés pour les ordures

- Poubelle fermée et étanche, d'une capacité maximale de 100 litres, munie de poignées extérieures et d'un couvercle dont l'ouverture correspond au plus grand diamètre du contenant.
- Sac de plastique résistant et bien attaché.
- Bac roulant d'une couleur autre que bleue d'un maximum de 360 litres et conforme au mode de ramassage.

Le poids maximal est de 25 kilogrammes.

Les matériaux de construction et les résidus dangereux ne sont pas acceptés.

## INFORMATIONS AUX CITOYENS

---

### **RÈGLEMENT N° 291 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX AÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR FARDEAU FISCAL MUNICIPAL**

La Municipalité accorde à un *Aîné admissible* qui respecte les conditions d'admissibilité prévues à l'article 8 du présent règlement une aide financière correspondant à un remboursement de **100 \$** sur les frais des matières résiduelles rattachés à la propriété occupée durant l'année de référence au cours de laquelle est exigée une telle tarification. La demande de remboursement doit être dûment complétée sur le formulaire prescrit au présent règlement **au plus tard le 30<sup>e</sup> jour du mois d'avril** de chaque année de référence pour qu'elle soit recevable. La demande de remboursement doit être accompagnée d'une preuve de l'identité du demandeur. De plus, une preuve permettant d'établir que le propriétaire occupe sa propriété est requise.

### **LIVRE DU 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE**

Il ne reste que quelques exemplaires du livre du 150<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Patrice-de-Sherrington. Ils vous sont offerts au coût de 40.00\$.

### **BINGO DE SHERRINGTON**

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe qui organisera des bingos les jeudis soirs, une fois par mois. Plusieurs possibilités pour aider : accueil, vérificateur des cartes, planificateur, vente de rafraichissements/victuailles, animation. Si cela vous intéresse, veuillez, s'il-vous-plait, communiquer avec la municipalité.

### **SITE INTERNET**

Veuillez prendre note que le nouveau site internet de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington est maintenant en fonction. De plus, un site mobile vous est offert sur votre cellulaire, Ipad etc.. Voici le lien : <http://st-patrice-sherrington.com/>

### **INVITATION – FABRIQUE STE-CLOTILDE**

La Fabrique de Ste-Clotilde est heureuse de vous inviter à son brunch servi par le Buffet David au Centre communautaire 824, rang 2 à Ste Clotilde, le dimanche 25 janvier 2015 de 9h à 13h. Pour plus de détails ou pour réserver une table, contacter Denise Lemieux au 450-826-3355.

## AVIS IMPORTANT

---

### **DEMANDE DE PERMIS DE BRULAGE POUR 2015**

La responsabilité des émissions de permis de brûlage a été transférée au Service de sécurité incendie de Sherrington.

Veuillez prendre note de la nouvelle procédure pour l'obtention d'un permis de brûlage.

Vous devez vous présenter aux bureaux municipaux ou communiquer sur les heures ouvrables au 450-454-4959 pour faire votre demande d'un permis de brûlage.

De plus, vous devrez faire **une nouvelle demande pour chaque mise à feu.**

Cette nouvelle procédure mise en place par la municipalité vise à diminuer le volume d'appels fautifs qui engendre le déplacement des entraides automatiques, et ce, en vu de limiter les coûts inutiles.

Notre centrale 911 sera avisée en temps réel lors de la transmission du permis de brûlage. Une inspection des lieux devra être faite avant chaque mise à feu.



## DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

*\*Le citoyen recevra une réponse du Service de la Sécurité Incendie dans les prochaines 24 heures.*

**VOTRE DEMANDE N'EST PAS ENCORE AUTORISÉE**

Date de la demande :

Nom :	
Adresse :	
	Saint-Patrice-de-Sherrington, QC J0L 2N0
Téléphone :	

Date début de brûlage :

Date de fin de brûlage :

Heure de début :

Heure de fin :

### Description de la demande :

Matières :

Gazon

Feuilles

Broussailles

Feu d'artifice

Abattis

Herbe

Branches

Bois

Amas de résidus

Autre : \_\_\_\_\_

Site :

Baril

Dépotoir

Sol sablonneux

Foyer

Autre : \_\_\_\_\_

Demande complétée par

\_\_\_\_\_

Transmis par courriel au DSSI

Date :

\_\_\_\_\_

*\*L'aquieusement des frais adoptés par la municipalité est requis. Une facture vous sera émise.*



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE

PROVINCE DE QUÉBEC

300, Saint-Patrice, Sherrington, (Québec) J0L 2N0. Téléphone : (450) 454-4959

[info@st-patrice-sherrington.com](mailto:info@st-patrice-sherrington.com)